



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010

Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Rémi DELATTE
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

Mme Christine MASSU	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**Entreprissimo - Soirée "i-conférence" du 16 novembre 2010 - Subvention à la CCI
Dijon**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon a décidé de créer, en alternance avec « l'Entreprissimo l'événement » qui passera en biennale, un événement économique sous forme de conférence interactive avec les chefs d'entreprise de Côte-d'Or.

Cette manifestation aura lieu au Parc des Expositions et Congrès de Dijon, le mardi 16 novembre 2010, de 18 heures à 20 heures, sous le libellé « Entreprissimo la i-conférence ».

Le salon accueillera 600 acteurs économiques, dont 60 % issus de l'agglomération dijonnaise, soit 315 chefs d'entreprises de l'agglomération.

Les conférences porteront sur les thématiques suivantes :

- Innovation ;
- « Green attitude » ;
- Recrutement et motivation des collaborateurs ;
- « L'e-réputation » : la présence des entreprises sur Internet.

L'originalité de ces conférences est l'interactivité : chacun des spectateurs sera muni d'une télécommande lui permettant de répondre, en direct, à des questions portant sur les thèmes précités. Le sondage réalisé au travers de ces réponses permettra aux collectivités territoriales d'orienter leurs actions futures en connaissant l'état d'esprit et l'opinion des acteurs économiques du territoire.

La CCI Dijon nous propose d'être partenaire de cet événement. Par correspondance du 21 juin 2010, elle sollicite le Grand Dijon pour une subvention de 15.000 € afin d'organiser la soirée. En contrepartie, nous bénéficierons de tous les moyens de communication et du sondage décrit ci-dessus.

Sur la base du budget prévisionnel de l'opération estimé à 150 K€, la participation financière de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise représentera 10 % des dépenses. Le Conseil régional de Bourgogne et le Conseil général de la Côte d'Or apportent également une contribution financière de 15.000 € chacun.

Pour mémoire, en 2009, le Grand Dijon a subventionné le salon « Entreprissimo, l'évènement » pour 25.000 €.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 15.000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon, au titre de la participation de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise à l'évènement « Entreprissimo la i-conférence » qui se tiendra au Parc des Expositions et Congrès de Dijon, le 16 novembre 2010 ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra sur présentation, par la CCI Dijon, des justificatifs de dépenses de la manifestation ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

BUDGET DE L'OPERATION

Coût prévisionnel :

Logistique (location des espaces, signalétique, sécurité, technique)	62 235,00 €	41.2 %
Soirée Networking	22 165,00 €	14.7 %
Animation de la i-conférence (conférencier, animateur, journaliste, boîtiers de vote)	25 500,00 €	16.9 %
Communication	41 000,00 €	27.2 %
TOTAL	150 900 € HT	100 %

Financement prévisionnel :

Partenaires publics	{	Etat	15 000,00 €	9.95 %
		Conseil régional de Bourgogne	15 000,00 €	9.95 %
		Conseil Général de la Côte-d'Or	15 000,00 €	9.95 %
		CCI Beaune	10 000,00 €	6.6 %
		Grand Dijon	15 000,00 €	9.95 %
		CCI Dijon (hors temps agents)	54 900,00 €	36.35 %
Partenaires privés	{	Caisse des Dépôts et Consignations	6 000,00 €	4 %
		Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté	15 000,00 €	9.95 %
		Mutuelle Adrea	5 000,00 €	3.3 %
		TOTAL	150 900,00 € HT	100 %